



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 24 janvier 2023

L'an 2023, le 24 janvier à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 20 janvier 2023.

Présents : M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY (pouvoir de M. BUATIER), M. François BESSON, Mme Véronique PARRATON, M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Eric PERRET (pouvoir de M. MAURICE), M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON (pouvoir de Mme RAVET), M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina ALBANO

Excusés : M. Hervé BUATIER (pouvoir à Mme SOCHAY), Mme Fabienne RAVET (pouvoir à Mme CURNILLON), M. Vincent MAURICE (pouvoir à M. PERRET)

Absent : M. David LAURENT

Secrétaire de séance : Mme Véronique PARRATON

Sécurité – Présentation des chiffres de la délinquance

Le Conseil accueille l'Adjudant-chef Lionel RIBEIRO commandant la Gendarmerie de Jayat. En 2022 les 22 personnels de la Brigade sont intervenus 1 550 fois sur un vaste territoire de 34 communes allant d'Attignat à Curciat-Dongalon. Ils ont recensé 884 délits principalement de délinquance intrafamiliale, 143 cambriolages, 17 vols de véhicule, 19 vols à l'étalage, 105 escroqueries, 750 infractions au Code de la route et 25 affaires de tapage. Attignat représente 10% des interventions, se caractérise en particulier par 33 cambriolages et 113 infractions routières, phénomènes pouvant s'expliquer par la présence de deux importantes voies de passage RD 975 et échangeur autoroutier. Les actes de dégradations sont en diminution.

Après un temps de questions et d'échanges M. le Maire tient à publiquement remercier l'action des gendarmes, leur présence, leur disponibilité et leur proximité. Il encourage la population à composer immédiatement le 17 en cas de danger (bruit suspect, présence anormale d'individus...) à toute heure de la journée. Depuis 2021 une équipe mobile patrouille et intervient de nuit.

Administration – Adoption du compte-rendu de décembre 2022 à l'unanimité

Urbanisme – Bilan du SCOT 2016-2022

M. le Maire porte à la connaissance des conseillers le bilan du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la période 2016-2022 produit par le Grand Bourg. Il propose de recenser les éventuelles questions et d'en apporter réponse le mois prochain.

Grand Bourg agglomération – Compétence acheminement d'un réseau de chaleur

M. le Maire rapporte que le Conseil communautaire a décidé l'extension des compétences facultatives de GBA à la création, l'exploitation de réseaux publics de chaleur partant de la future chaufferie CSR (combustibles solides de récupération) qu'ORGANOM envisage de réaliser à la Tienne. Ce projet présente deux avantages. Premièrement l'incinération des déchets au lieu de leur enfouissement permettra de s'exonérer de la taxe sur les activités polluantes. Deuxièmement la chaleur produite alimentera plusieurs équipements publics de l'agglomération via un circuit de distribution. Le Conseil approuve à l'unanimité cette nouvelle compétence spécifique au réseau de chaleur de la Tienne, qui n'interdit pas aux communes de créer le leur.

Plaine tonique – Décisions quant à la dissolution de la SAEM « Les Rives »

La société anonyme d'économie mixte « Les Rives » (SAEM) fut constituée en 2009 afin de gérer les espaces de restauration de la Base de loisirs et du camping de la Plaine Tonique. Elle compte pour actionnaires fondateurs la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse (aujourd'hui Grand Bourg agglomération), les 14 communes de l'ex-CCMB (maintenant 13), les laiteries de Foissiat et d'Étrez. Si le snack-bar et l'épicerie récemment rénovés connaissent de bons résultats, la situation financière de la Brasserie du Lac devient en revanche critique en raison d'un déficit d'exploitation chronique, au point que GBA propose aux actionnaires de prononcer sa dissolution amiable. Dans une telle hypothèse Attignat détenant 0,25% du capital devrait participer au remboursement des dettes à hauteur dans la limite de 750€.

M. BALLUTO livre son avis sur la situation du restaurant et sur les aménagements de la Base en général. M. le Maire ajoute que le projet de requalification envisageait de rapprocher la brasserie de la route départementale afin d'en faciliter l'accès. En tout état de cause à l'avenir il faudra confier ce type d'établissement à des professionnels de la restauration pour ne pas reproduire les erreurs de gestion du passé.

Le Conseil accepte de recapitaliser à hauteur de 750€, valide la dissolution anticipée de la SAEM, mandate M. le Maire à fin de représenter la Commune lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier (abstention de M. BALLUTO).

Environnement – Etude d'un réseau de chaleur à Attignat

Monsieur le Maire propose d'engager une étude de faisabilité relative à la création d'un réseau de chaleur à bois, qui pourrait alimenter les bâtiments municipaux du campus scolaire voire le Centre culturel et le Château. Ce projet s'inscrit dans une optique de mutualisation et d'économie d'énergies. Le Conseil, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le lancement de cette étude confiée à la société d'économie mixte Les Énergies de l'Ain (LEA), et en prend financièrement en charge la moitié soit 6 000 euros.

Courts de tennis – Don du Tennis club

A l'occasion de la réfection des deux courts de tennis extérieurs, le Tennis club propose un don de 7 200 € en contrepartie duquel la Commune doit acheter un nouveau système d'éclairage plus performant. A l'unanimité le Conseil remercie le Tennis club et accepte ses conditions.

Autres délibérations

Le Conseil à l'unanimité :

- Renouvelle la convention du centre des vacances « 1 001 Loisirs » pour les trois prochaines années civiles (M. PERRAUD et Mme BOZONNET ne prennent part à la délibération). L'association réfléchit à une action à destination des adolescents dans l'ancien local du Funny club.
- Conclut un partenariat avec l'Amicale des Donneurs de sang, l'Union départementale et l'Établissement français du sang, organisant les conditions matérielles de la collecte.

Rapports divers

L'enquête « petite enfance » menée par Grand Bourg dans la conférence Bresse (25 communes) montre un taux de prise en charge satisfaisant (68%) par rapport à la moyenne départementale (58%). Toutefois les projections démographiques prévoient une croissance de la population, avec une hausse du nombre d'enfants de moins de 3 ans, qui va accroître le besoin d'accueil.

Le premier « petit-déjeuner de l'histoire » de la commission culturelle a eu lieu dimanche dernier au Château. Les retours sont très positifs.

Le secrétariat de mairie occupera l'ancien bureau de poste pendant les travaux. L'entreprise Vincent réalise un complément de sablage au Château de mois-ci.

Le recensement de la population se poursuit jusqu'au 18 février. Près de la moitié des foyers a déjà répondu.

Prochain Conseil municipal le 21 février

Séance levée à 22h45

La Secrétaire de séance,
Véronique PARRATON

Le Maire,
Walter MARTIN